



COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate

2010/04/01

Pour renseignements : Mary Tucker
Responsable des Communications
Travail sécuritaire NB
Téléphone : 506 632-2828 ou 1 800 222-9775

Travail sécuritaire NB publie son rapport annuel 2009

Le *Rapport annuel de Travail sécuritaire NB 2009* déposé aujourd'hui fait état de résultats d'exploitation positifs, y compris un excédent de 129,2 millions de dollars, après avoir accusé des déficits pour deux exercices. En 2009, Travail sécuritaire NB a retrouvé une pleine capitalisation de 101,6 %, et ce, grâce à une stratégie de placement prudente et à un rendement élevé des marchés.

Plus important encore, le taux de blessures a diminué de presque 5 % en 2009, comparativement à 2008.

« Les agents de santé et de sécurité de Travail sécuritaire NB ont effectué 32 % plus d'inspections et donné 43 % plus d'ordres en 2009. Ces mesures, ainsi qu'un plus grand nombre d'initiatives de prévention et une campagne de marketing social qui vise à rendre les blessures subies au travail chose du passé, ont aidé à faire du Nouveau-Brunswick l'un des endroits les plus sécuritaires où travailler au Canada », a indiqué la présidente du conseil d'administration de Travail sécuritaire NB, Roberta Dugas. « Je félicite les travailleurs et les employeurs néo-brunswickois, ainsi que la direction et les employés de Travail sécuritaire NB, de leur engagement continu envers l'amélioration de la culture de sécurité dans les lieux de travail de la province », a-t-elle ajouté.

« Tous les intervenants devraient féliciter notre conseil d'administration pour le haut degré de responsabilité financière qu'il a su démontrer. Le bénéfice net s'est amélioré considérablement, et la pleine capitalisation représente des taux de cotisation stables pour la plupart des employeurs ainsi que des prestations assurées pour les travailleurs blessés », a expliqué le président et chef de la direction de Travail sécuritaire NB, Doug Stanley. (Le taux de cotisation moyen du Nouveau-Brunswick demeure encore le plus bas au Canada atlantique.)

« Je tiens à remercier le conseil de sa saine gouvernance et de sa ferme direction, et à souligner les efforts de tous les intervenants, soit les travailleurs, les employeurs, les partenaires, le gouvernement et la communauté, qui travaillent avec diligence pour nous aider à réaliser notre vision de lieux de travail sains et sécuritaires au Nouveau-Brunswick », a affirmé M. Stanley.

Vous pouvez vous procurer le rapport annuel 2009 de Travail sécuritaire NB en le téléchargeant à partir de son site Web, à l'adresse www.travailsecuritairenb.ca.

Au sujet de Travail sécuritaire NB

Travail sécuritaire NB administre une assurance sans égard à la responsabilité contre les accidents du travail et l'incapacité au travail pour les employeurs et leurs employés, financée uniquement à partir du revenu tiré des cotisations des employeurs. Il est engagé à prévenir les blessures subies au travail et les maladies professionnelles par le biais de l'éducation et de l'application de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*.